



Mise à jour : 06/05/2024

La dématérialisation des marchés publics

Cette formation a pour objectif de permettre aux stagiaires de déposer une réponse dématérialisée sur n'importe quelle plateforme

Durée : 8 heures

Organisation : en inter-entreprises, en présentiel

Prérequis : connaître déjà le vocabulaire, les procédures courantes et les documents de base des marchés publics.

Méthode pédagogique :

Validation des acquis :

Maximum de participants : 8

Tarif : 600 € HT

Prochaine session

Nous contacter

Lieu : Toulouse et sa périphérie

Objectifs

- Identifier leurs marchés cibles
- Mettre en œuvre une veille efficace sur les portails et les plateformes
- Déposer une réponse dématérialisée complète
- Déposer leurs factures dématérialisées

Programme détaillé

Introduction

Comprendre les besoins et les attentes des stagiaires

1/ Organiser sa veille

- Apprendre à repérer les appels d'offres
- Organiser sa veille manuelle et automatique
- Les différents sites de marchés publics, les plateformes, les profils acheteur

2/ Les procédures de marchés publics dématérialisés

- Mise à jour réglementaire 2018 et prévisions Code commande publique 2019

3/ Répondre en 100% dématérialisé

- Signature électronique (Obtention, fonctionnement, obligations légales)
- Apprendre à remplir un DUME
- Émettre une facture électronique sur Chorus Pro

4/ Connaître le donneur d'ordre et comprendre ses fonctionnements en dématérialisation

5/ Pratiques d'achat du client. Les attendus d'un dossier dématérialisé

- Conditions d'examen des réponses et conditions d'élimination
- Construire une réponse dématérialisée claire et efficace

Renseignements et inscription

Nicolas Weckerlin

07.68.40.08.95

nweckerlin@lesclesdelagection.fr



www.lesclesdelagection.fr